

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2024/22

Chapitre 7.1 décisions budgétaires

Objet : Affectation des résultats 2023

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 mars, à 17h00, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux de la capitainerie à Savines-le-Lac, sous la présidence de Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 21 mars 2024

Date de convocation : 28
février 2024

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 24

(32 voix)

En exercice : 24

(32 voix)

Membres présents : 19

(25 voix)

Membres présents

Vote(s) pour 19

Vote(s) contre 0

Abstention(s) 0

Secrétaire de séance : Michèle
TETENOIRE

Auxiliaire de secrétaire de
séance : Christophe PIANA

Pour la Communauté de Communes de Serre-Ponçon : Marc AUDIER (pouvoir à Christine MAXIMIN), Victor BERENGUEL, Jacques BILLON TYRARD, Christian DURAND, Georges GAMBAUDO, Michèle TETENOIRE, Christine MAXIMIN, Bruno PARIS, Bernard RAIZER, Pierre VOLLAIRE (pouvoir à Christian DURAND)

Pour la Communauté de Communes Val D'Avance Serre-Ponçon : Catherine SAUMONT

Pour la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon : Sophie VAGINAY RICOULT (pouvoir à Victor BERENGUEL), Frédéric REYNAUD

Pour le Département des Hautes Alpes (chaque élu dispose de deux voix) : Joël BONNAFOUX (pour à Valérie ROSSI), Carole CHAUVET, Valérie ROSSI, Marc VIOSSAT

Pour le département des Alpes de Haute Provence (chaque élu dispose de de deux voix) : Elisabeth JACQUES, Jean-Michel TRON

Personnes invitées : Thierry ALLAMANNO (CDV), Christian ROMAN (CD05)

VU :

- La délibération n°2024-20 du Comité syndical portant approbation du Compte Administratif 2023, prise en date du 21 mars 2024,

Après en avoir délibéré, le comité syndical, réuni le 21 mars 2024, DECIDE de prendre en compte les résultats budgétaires et les affecter comme suivant :



	RESULTAT CA 2023	VIREMENT DE LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE	RESTES A REALISER	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				Dépenses		
INVEST	95 501,30 €		36 988,42 €	444 402,83 €	-140 956,48 €	-8 466,76 €
				303 446,35 €		
FONCT	484 405,79 €	90 375,95 €	322 838,64 €	Recettes		716 868,48 €

AFFECTATION

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12/ 2023	716 868,48 €
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		8 466,76 €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		708 401,72 €
Total affecté au c/ 1068 :		8 466,76 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	31/12/ 2023	
Déficit à reporter (ligne 002)		0,00 €

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

Le Président

Victor BERENGUEL